BIENVENUE À
Boissettes

Juin 2024

MAIRIE DE
BOISSETTES

Vous avez choisi de vous installer dans notre commune et vous voilà donc désormais Boissettaises ou Boissettais. Les habitants de la commune sont très attachés à la préservation de leur environnement et à la qualité de vie : ce livret d'accueil a pour vocation de faciliter votre intégration au sein de votre nouvelle communauté en vous donnant quelques informations utilies et en vous précisant notament quelques règles pour "bien vivre ensemble".
Je vous invite également à visiter notre site boissettes.fr et à vous inscrire à la newsletter, vous serez ainsi rapidement au courant de ce qui bouge à Boissettes et nous espérons que cela vous donnera envie de participer aux évènements que nous organisons.
Les élus du Conseil Municipal sont à votre écoute.
A nouveau Bienvenue à Boissettes !

Thierry SEGURA, Maire de Boissettes

LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Les adjoints

1° adjoint : Jean-Paul ANGLADE - Travaux
2° adjoint : Philippe BARRAULT - Environnement Sécurité
3° adjoint : Grégory THIBAUD - Urbanisme

La conseillère déléguée

Marie CORNET-VERNET - Finances, Vie Scolaire et Communication

Les conseillers municipaux

Pascale BACQUET - Communication et Action sociale
Fabienne COLIN-FAURE - Ressources humaines et Vie scolaire
Florence DECHELLE - Action sociale, CCAS et Vie associative
Daniel MATHE - Finances et Travaux
Pierre de MONTALEMBERT - Service juridique et Urbanisme
Oriane PODEVIN - Environnement et Sécurité

LE PERSONNEL MUNICIPAL

Adeline PHILIPPE - Secrétaire générale de Mairie
Philippe GRAS - Agent technique polyvalent en charge de l'entretien de la commune
Sylvie BRESSAN - Agent d'entretien

UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire de Boissettes remonte au XIV siècle. Le village se situe sur les coteaux ensoleillés du bord de la Seine, en aval de Melun.
Jusqu'à la fin du XIXème, l'activité principale reposait sur la culture de la vigne. Les vieilles maisons du centre village avec leurs caves voûtées en témoignent.

Boissettes conserve des vestiges de fours d'une fabrique de porcelaines produites sur une courte période à la fin du XVIIIe siècle; quelques pièces sont visibles au musée de Melun ainsi que dans deux musées londoniens.
La mairie de Boissettes a acquis quelques pièces de porcelaine. Le bâtiment qui abritait la fabrique est, désormais, une propriété privée, qui ne peut être visitée.

L'heureuse situation du village a favorisé la construction de belles résidences secondaires (dont des « affolantes ») sur le bord de Seine. Au début du XXe siècle, la commune comptait 20% de résidences principales pour 80% de résidences secondaires. La proportion est plus qu'inversée aujourd'hui.
Un château et une charmante église du XVIIème (première pierre posée le 22 août 1682) complètent le décor d'un village qui conserve son charme authentique.

Aujourd'hui...

Le village de Boissettes est situé entre Seine et forêt. Il fait partie des 20 communes de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine - la CAMVS - qui regroupe 132 000 habitants.
La commune couvre 154 hectares et s'étend sur 4 quartiers : les Uzelles, le Chemin des Praillons, le Centre village et la Varenne.
Lors du recencement 2020, on y comptait 413 habitants.

L'ACCUEIL EN MAIRIE

La Mairie vous accueille le mercredi de 9h15 à 12h et le vendredi de 14h à 18h ou sur RDV.

Accueil téléphonique du mardi au vendredi
de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.
3, place de Verdun - Tél. : 01 64 37 83 05

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.
Vous pouvez aussi contacter la mairie par mail : mairie@boissettes.fr
ou via le site de boissettes.fr à la rubrique "Nous contacter"

ENFANCE ET JEUNESSE

Garde d'enfants

Grâce aux informations fournies par le Conseil Départemental, les coordonnées des assistantes maternelles agrées, exerçant sur la commune de Boissettes sont répertoriées sur le site de la commune dans la rubrique Famille.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

D'abord installée au rez-de-chaussée de la mairie, puis dans un bâtiment en préfabriqué dans la cour, l'école de Boissettes a fonctionné de 1766 à 2005.
L'école Les Fontaines de Boissise-la-Bertrand, construite en 2005,accueille dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal -RPI- les enfants des deux communes de la maternelle au CM2. L'inscription se fait auprès de la mairie de Boissise-la-Bertrand, 2 rue François Rolin.
Contact : 01 64 38 23 51 - boissise-la-bertrand@orange.fr

L'accueil du périscolaire

L'accueil du matin de fait de 7h45 à 8h20 et celui du soir de 16h30 à 18h30 tous les jours du lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Une étude surveillée est proposée de 16h30 à 18h le lundi et le jeudi.
La restauration scolaire est assurée par la société API qui travaille avec des producteurs locaux, offre une alimentation équilibrée et tend vers le zéro déchet avec des contenants réutilisables ou biodégradables.
Un formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de la commune de Boissise la Bertrand : www.boissise-la-bertrand.fr

Le centre de loisirs

Depuis novembre 2021, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), un centre de loisirs fonctionne à l'école des Fontaines tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h45 à 18h30.
Le dossier d'inscription est à retirer auprès de la mairie de Boissise la Bertrand

Le secondaire

Les élèves de Boissettes sont accueillis dans les collèges et lycées du Mée sur Seine.

LE CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS peut vous aider à la constitution de vos dossiers d'aide sociale, dans vos démarches administratives, vous orienter vers des associations d'aide à la personne.
Si vous êtes concernés, nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre de personnes âgées, fragiles et /ou handicapées pour bénéficier du plan d'alerte départemental en cas de risques exceptionnels. Il est téléchargeable sur le site de Boissettes ou disponible en mairie.
Le CCAS peut soutenir les administrés, en difficulté, avec un secours financier ponctuel (paiement de factures) et il offre un colis de douceurs sucrées-salées aux habitants de plus de 70 ans remis lors de la cérémonie des voeux du Maire.

VIE PRATIQUE

Les transports

Gare du Mée sur Seine : RER D Paris-Melun via Combs-la-Ville
Gare de Melun : Train Grandes Lignes direct Paris Gare de Lyon
Les lignes de bus :
- Lignes 3651 : Beaulieu -Voisenon - Collège Nazareth
- Ligne 3653 : Saint-Assise - Melun Gambetta
- La ligne 3634 reliant la gare du Mée à celle de Pringy-Ponthierry
- Transport à la Demande (TàD) sur la ligne 3634 de 9h50 à 15h45, toutes les informations sur le site de Boissettes > Vie Pratique > Transports

Les liaisons douces

Celles de Boissettes desservent Melun via Le Mée sur Seine, Boissise-la-Bertrand et Boissise-le-Roi via la passerelle des Vives Eaux

Le courrier

Vous pouvez poster votre courrier dans les trois boites aux lettres de la commune ou dans les deux bureaux de poste du Mée sur Seine.

L'eau

La distribution d'eau potable est assurée par la société SUEZ.
La CAMVS exerce la compétence eau potable depuis Janvier 2020.

La fibre optique

L'ensemble du village est équipé de la fibre optique.
Les Boissettais ont le choix de leur fournisseur d'accès.

La collecte des déchets

Les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés le plus tôt possible après le ramassage. Cela a pour objectif de ne pas encombrer les trottoirs, de faciliter le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite et de maintenir une image agréable du village.

ALLO ENCOMBRANTS
N° Vert 0 800 501 088
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

	Boissettes et Les Uzelles	Chemin des Praillons
Bacs jaunes : Tri sélectif	Vendredi	Mercredi
Bacs noirs : Ordures ménagères	Lundi	Lundi
Immeubles de plus de 10 logements	Lundi et Vendredi	Lundi et Vendredi
Bacs bruns : Déchets végétaux	Mercredi	Mardi
	du 1/04 au 15/07 et du 15/08 au 30/11	

SMITOM - LOMBRIC
Centre Ouest Seine et Marnais

Déchets alimentaires

Installation d'abri-bacs à compter d'avril 2025.
Si vous avez un jardin et ne disposez pas encore d'un composteur, vous pouvez en acquérir un auprès du Smitom-Lombric.

ALLO D3E
N° Vert 0 800 501 088

LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

La salle l'Ecole

L'ancienne école de Boissettes est devenue la salle des fêtes du village sous le nom de l'Ecole. Elle a été rénovée en 2018.
Sa capacité est de 80 personnes au maximum.
Elle peut être louée aux Boissettais pour des évènements privés.
Cette salle est au coeur du village, les nuisances sonores sont donc interdites à compter de 22h.

Pour la louer, contactez la mairie par téléphone ou envoyez un email avec les détails de votre demande afin d'être mis en relation avec Mme Dechelle Florence, responsable de la location de la salle.

Le cimetière

Celui de Boissettes est situé au cœur de la forêt. Il a été rénové en 2020. Vous pouvez trouver le règlement et les tarifs sur le site de la commune.

Equipements sportifs

Un court de tennis et trois terrains de pétanque sont à votre disposition sur le terrain communal après adhésion à l'ABSL.

La boîte à livres

Une bibliothèque de rue est installée dans l'abribus Place de Verdun. C'est un lieu d'échanges qui permet de donner une seconde vie aux livres. Vous pouvez y déposer ou prendre des ouvrages

VIE ASSOCIATIVE

ABSL

L'Association Boissettes Sports et Loisirs a pour mission de proposer et d'organiser des activités sportives, festives et culturelles.

L'ABSL gère le cours de tennis, les activités du club de pétanque, propose une soirée de jeux de cartes ou scrabble et elle soutient l'activité marche.
Site : https://boissettes.fr/fr/loisirs

Fédération de la Retraite Sportive

Vous propose des cours de Qi-gong et de Taï-chi-chuan.
Chantal Anglade : 01.64.37.02.15

Club Nautique Des Praillons

https://cndpraillons.wixsite.com/my-site
Email : cndpraillons@gmail.com

Boissettes en Scène

Association pour promouvoir l'art lyrique et la musique
https://boissettesenscene.s2.yapla.com/fr/

Seine Saine

Association des riverains de Boissettes des communes de Melun Val de Seine
Contact : 0671348577 - pascal.f.guilbert@wanadoo.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Notre environnement

L'équipe municipale est soucieuse de préserver l'environnement du village :
- Des ampoules LED sont déployées sur le village
- Les écogestes sont répertoriés dans le site de boissettes.fr
- Des containers de tri sont à votre disposition rue du Mont aux lièvres (verres et journaux) et le SMITOM-LOMBRIC propose des composteurs pour jardiner au naturel.
- Les chemins communaux oubliés sont réouverts, les espaces verts sont entretenus. Vous trouverez de nombreuses poubelles dans l'espace public. La lutte contre les dépôts sauvages est activée.

Les feux

Il est interdit de faire brûler tout déchet et, ceci, toute l'année. Cela concerne également les déchets verts. Selon leur volume et leur nature, déposez-les à la déchèterie du Mée sur Seine, ZAC des Uselles.
Ils ne doivent pas, non plus, être jetés dans la Seine.

La circulation automobile

La vitesse est limitée à 50km/h aux entrées du village et à 30km/h au centre et devant le village d'enfants.

Un radar pédagogique est installé rue du Mont aux lièvres.

Les berges de la Seine, chemin des Praillons ne sont pas ouvertes à la circulation automobile.

L'entretien des trottoirs et des caniveaux devant chez soi

Il est à la charge des propriétaires ou des locataires.
Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, le démoussage des trottoirs et des caniveaux, le déneigement et l'enlèvement du verglas. Les branches et les racines s'avançant sur le domaine public, doivent être coupées en limite de propriété.

Le bruit

Les horaires pour les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont :
- Jours ouvrés : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les animaux

Il est interdit de laisser errer les animaux.
Les déjections canines sont interdites sur la voie publique.
Vous devez les ramasser.
Les aboiements prolongés, au-delà de 22h, relèvent du tapage nocturne.

La servitude de Marche-pied

La servitude de « marche pied » demande aux riverains d'un cours d'eau de ne pas mettre d'obstacle au passage le long des berges . Une largeur de 3m250 doit permettre le passage des piétons. Les promeneurs doivent passer sans s'engager davantage dans la propriété et ne pas y stationner. Les cyclistes doivent avoir leur vélo à la main.
Les chiens doivent être tenus en laisse.

Extraits de l'arrêté municipal du 3 août 2016 (N°25/2016)

COMMENT VOUS INFORMER ?

le site www.boissettes.fr

Nous vous invitons à visiter le site internet du village. Vous y trouverez toutes les informations utiles à votre vie quotidienne, les actualités, l'agenda, les comptes-rendus des conseils municipaux.

La lettre d'information ou newsletter

Nous vous conseillons de vous y inscrire gratuitement afin d'être informé en temps réel. L'inscription se fait sur le site de la commune,en bas de la page d'accueil, dans Newsletter.

Panneau-Pocket

La mairie vous offre l'application. En téléchargeant Panneau-Pocket sur votre smartphone, ou tablette, et en choisissant Boissettes en favori, vous recevrez, par notification, des alertes et des informations en temps réel.

PanneauPocket

Le journal de Boissettes

Avec trois parutions par an : en février, juin et octobre, vous y trouverez les informations sur la vie de la commune et l'action des partenaires territoriaux.
Des rubriques sur le patrimoine et l'histoire de Boissettes vous sont proposées.
Vous pouvez aussi nous soumettre des articles, des photos insolites prises dans le village, des recettes ou autres.
Ce journal est distribué, dans toutes les boîtes aux lettres du village, par les élus.

Le tableau d'affichage

Il se trouve Place de Verdun sur le mur de l'Eglise. Vous pouvez y trouver des informations municipales ou celles concernant les partenaires territoriaux..

LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

La CAMVS

297 rue Rousseau Vaudran 77190 Dammarie les lys - http://www.melunvaldeseine.fr
Tél : 01 64 79 25 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

PREFET
DE SEINE-ET-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Préfecture de Seine-et-Marne

12 rue des Saints-Pères 77000 Melun
https://www.seine-et-marne.gouv.fr
Tél : 01 64 71 77 77

Le SMITOM-LOMBRIC

Rue du Tertre de Cherisy
77000 Vaux le pénil
http://lombric.com

La Déchèterie : ZAC des Uselles
rue Robert Schuman 77350 Le Mée sur Seine.

La Recyclerie : Parc d'activités
9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux le Pénil

SMITOM - LOMBRIC
Centre Ouest Seine et Marnais

seine &marne
LE DÉPARTEMENT

Le Département de Seine-et-Marne

12 rue des Saints - Pères 77000 Melun
https://www.seine-et-marne.fr
Tél : 01 64 14 77 77